ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et installations, etc., de l'épicerie et buvette

The Smith Brothers Company, Limited, vs Marchand & Esnauld.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 87,656—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec l'assentiment des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés VENDREDI, le 4 décembre 1908, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 1400 rue Mandeville coin Villeré.

Le contenu entier et installations de l'épicerie et buvette sur les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Lyle Saxon, avocat de la demanderesse.
29 nov—29—déc 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une épicerie et buvette.

Ansofian Cash Register.

Jacob L. Schulz vs L. Bellaci.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 87 839 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1908, à 10 30 heures, A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, coin de la rue Dumaine et Johnson.

Le contenu entier et installations, et fonds de marchandises d'épicerie et buvette, sur ladite lieux d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. H. McCaleb Jr. avocat pour le demandeur.
28 nov—23 26—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Située Portant les Nos Municipaux 2621 et 2623 rue N. Rempart, entre la rue Port et l'Avenue Lafayette.

Edward T. Murphy vs J. Vic Leciera.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87 723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, usages, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rempart et Port, les avenues Lafayette et St Claude, désigné par la lettre B, sur un devis d'arpentage fait par D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 16 novembre 1906, et d'après lequel voyer, ladite portion ou morceau de terre commence à quatre vingt sept pieds de la rue Port et mesurant trente six pieds de face à la rue Rempart, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis; Ph. Gensler Jr; Ralph J. Stewart, avocats pour le demandeur.
28 nov—29—déc 4 11 18 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif de Propriété de valeur du Sixième District.

Les améliorations consistent de 2 cottages simples portant les Nos municipaux 4606 et 4610 rue Sud Franklin, entre les rues Foucher et Amélia.

William J. Morgan vs Mme Eliza Reed, veuve de Edward Lem West et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 87 416 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 décembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui y trouvent dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Sud Franklin, Foucher et Amélia, désigné comme lot No Onze, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Sud Franklin sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur.
20 nov—20 21 27—déc 4 11 18 24

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Endroit de Choix pour Bâtir.

51x150.

Rue Cambaronne, entre Sycamore et Moble.

MARDI, le 22 décembre 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Jean Baptiste Gervais Arnault et de Léontine Commagère, son épouse décédée.

No 87,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur— Bureau No 806 rue Perdido — MARDI, le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 17 novembre 1908, par l'Hon. W. R. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cambaroune Dixième ou Mobile, Neuvième ou Sycamore et Madison ou Dante, désigné comme lot No 8 x et est situé à une distance de 120 pieds du coin des rues Cambaroune et Sycamore, et mesure 51 pieds de face à la rue Cambaroune sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après l'inventaire daté le 4 novembre 1908 et enregistré en l'étude de M. Benjamin Ory, notaire.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et les frais de l'acte de vente par devant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage d'un ilet de valeur avec bâtisses contenant 22 terrains,

Borné par les rues Webster, Laurel, Annonciation et la Ligne Bloomingdale, devant être offerte en terrains convenables pour

LE SPECULATEUR
LE MANUFACTURIER
LE "HOME SEEKER".
LE JARDINIER.

MARDI, le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mme Augusta Mansch, tutrice naturelle et als, versus John Stertz et als.

No 82 863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — MARDI, le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 nov. 1907, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre compris entre les rues Webster, Laurel, Annonciation et la ligne de Bloomingdale, ledit ilet ayant été arpenté et subdivisé en lots désignés par les lettres de A à V inclusivement, sur un plan d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, le 18ème jour de septembre 1907, d'après le plan d'arpentage: le lot U mesure trente quatre pieds six pouces de face à la rue Webster, la même largeur sur la ligne du fond, cent trente-trois pieds quatre pouces et deux lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Laurel sur cent trente-trois pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Annonciation, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le lot V est contigu audit lot U et mesure trente-quatre pieds six pouces de face à ladite rue Webster, la même largeur sur la ligne du fond, sur cent trente-trois pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne de côté le plus près dudit lot U, et cent trente-trois pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Annonciation. Les lots A, B, et C mesurent chacun trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, la même largeur sur la ligne du fond sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit lot A forme l'encoignure des rues Webster et Annonciation, le lot B est contigu au dit lot C et mesure trente trois pieds, dix pouces et une ligne de face à la rue Annonciation, 33 pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, cent vingt trois pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Webster, et d'une profondeur de cent vingt six pieds sur la ligne la plus près de la ligne Bloomingdale; les lots E, F, G H et I sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, trente trois pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Annonciation sur une largeur de trente trois pieds deux pouces et sept lignes dans le fond et cent soixante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles; le lot J forme l'encoignure des rues Annonciation et de la ligne de Bloomingdale et mesure trente trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Annonciation, trente trois pieds trois pouces et cinq lignes en largeur dans le fond par une profondeur et façade sur la ligne de Bloomingdale de 162-9.5 162 pieds 6 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles; le lot K forment le coin des rues Laurel et la ligne de Bloomingdale et mesure 32 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel, 33 pieds 3 pouces et 5 lignes en largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la ligne de Bloomingdale de 162 pieds 6 pouces 5 lignes. Les lots L, M, N, O et P sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 32 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel, 33 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 162 pieds 6 pouces. Le lot Q est contigu au lot P et mesure 32 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel sur 33 pieds 1 pouce 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la ligne de Bloomingdale de 130 pieds et d'une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Webster de 128 pieds, cette propriété devant être vendue en terrains. Les lots R, S et T sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 33 pieds 5 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond, sur

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

128 pieds entre lignes égales et parallèles le lot T formant le coin des rues Laurel et Webster.

Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., et portant le numéro municipal 419 rue Webster.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un ou un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0[0 par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie en leur paiement par lien de vendeur et privilège sur la propriété. L'acte ou les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et autre clause de sécurité, et l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1907 et de 1908. L'acte ou les actes de vente devant être passés pardevant James B. Recser Jr. notaire aux frais de l'acquéreur et prendre possession des loyers du jour de la signature de l'acte de vente. 10 0[0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

James C. Henriques, James B. Recser, avocats.
21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 10me jour de novembre 1908 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessus intitulée, dans les mots et numéros qui suivent, à savoir:

Mme Eliza Dejan, femme de Joseph Harder, vs son mari—No 84,951.

Cette affaire ayant été soumise ce jour pour adjudication.

Présents: E. M. Cahn, avocat pour la demanderesse.

Armand Romain, avocat pour le défendeur.

Et après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et les conseils, la cour considérant la loi étant en faveur de la demanderesse, à l'exécution ci-après énoncée, pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Eliza Dejan et contre le défendeur, Joseph Harder son mari, perpétuant le writ d'injonction issu dans cette affaire et condamnant le défendeur à payer à la demanderesse la somme de quatre cent quatre vingt douze 53,100 dollars ($492.53), avec privilège et préférence d'après la loi, dissolvant la communauté de gains et acquets existant entre la demanderesse et son dit mari, le défendeur et déclarant la demanderesse séparée de propriété de son dit mari, Joseph Harder, le coût devant être payé par le défendeur.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 10 novembre 1908.

Jugement signé en cour ouverte le 16 novembre 1908.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans ce 21me jour de novembre de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent huit.

J. McCORMICK, Député Greffier.
Edgar M. Cahn, avocat.
25 nov—25 29—déc 4

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, La.

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité. CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS Enseigne aux Dames 2
août—

SALLE DE BILLARDS

—DE—

MILLER

Parties entre Experts Tous les Soirs.

Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.

116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal.

J. MILLER, Propriétaire.

SIROP D'ANGELL

Pour le Rhume et la Coqueluche

Pour Rhumes, Refroidissements, Coqueluche, Bronchites et toutes les affections de la Gorge, préparé par le Dr Richard Angell. Prix 25 et 50c. Vendu par tous les Pharmaciens 18 juin—1an—Dim

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Geo St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNION EXCHANGE BANK vs PELICAN CRACKER FACTORY

No 84,837—COUR CIVILE DE DISTRICT.

VENDREDI, 11 DECEMBRE, A 10:30 A. M.,

Sur les lieux No 624 rue Ste-Marie.

16 Mules de Choix, 8 Beaux Chevaux, 7 Wagons pour "Drummers", 6 Wagons simples à livraison, 2 State Wagons, etc. Harnais simples et doubles, Outils d'écurie et autres objets généralement employés dans une écurie de premier ordre.

Conditions—COMPTANT.

GEO. ST-PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet.

Titche & Rogers, Parkerson, Brunea & Brasselle, avocats pour le Receiver.
29 nov—29—déc—6 11

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE—A L'ENCAN.

La Propriété de JACOB SISSUNG,

No 4210 avenue Washington près de la rue Broad

MARDI, LE 1er DECEMBRE 1908, A 11 HEURES A. M.

La propriété suivante à savoir: 50 vaches, 8 veaux, 3 chevaux, 1 wagon double, 1 wagon simple, 1 jeu de harnais double, 1 jeu de harnais simple, 1 baroache

Conditions de la vente—Toutes sommes au dessous de $100.00 comptant en main; Sommes au-dessus de $ 00.00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité.

Prenez les chars Bien Royale pour la vente.
22 nov—22 29 E. S. COBB, Encanteur, Bureau rue Canal et Galvez.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, 3 DECEMBRE 1908.

B. Marquez et Als, Mme F. L. Leaumont et Als

Action en Partage.

No 87,035—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

2 terrains rue St Pierre, entre les rues Marais et N. Villeré. Bornés par la Promenade Carondelet.

6 terrains dans le carré borné par les rues Français, Champs Elysées, Loi et Espérance.

16 terrains dans le carré borné par les rues Français Loi, Touro et Dorgenois.

640 12[100 acres de terre de valeur dans les paroisses Tangipahoa et St Tammany.

Faisant face au lac Pontchartrain et communément connu comme le "Marquez Shell Bank".

Seront vendus à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à Midi.

Jugement signé le 23 octobre 1908 en Cour ouverte, par l'Hon. John St Paul, juge. Je, Pierre Gallagher, encanteur, dûment possesseur d'une licence, vendrai la propriété ci-après décrite, JEUDI, 3 décembre 1908:

Deux certaines terrains situés dans le Second District de cette ville, carré d'ilet No 55, maintenant No 164, borné par la rue St Pierre, la Promenade Carondelet, les rues Marais et Villeré, sur un plan de L. H. Pillié, en date du 25 mai 1848, et déposé en l'étude de Joseph Duvilier, ancien notaire en cette ville, lesquels terrains sont désignés par les Nos 4 et 5 et sont contigus l'un à l'autre, et mesurent en pieds américains, chacun, trente-deux pieds de façade rue St Pierre; trente-deux pieds deux pouces de façade sur la Promenade Carondelet sur une profondeur de l'une à l'autre en pieds, comme suit: le terrain No 4, cent cinq pieds, cinq pouces, cinq lignes sur la ligne le séparant du côté de la rue des Marais du terrain No 3 sur ledit plan; et le terrain No 5, cent sept pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du terrain No 4 et cent dix pieds cinq pouces et une ligne de l'autre côté, vers la rue Villeré.

Six terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans le carré No 109 sur un plan d'Allou D Hémécourt, daté du 11 février 1848, et mesurant comme suit: Le terrain No 1 forme le coin des rues Française et Espérance, trente-un pieds douze pouces et cinq lignes de façade rue des Français sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, et fait face rue Espérance; les terrains Nos 2, 3 et 4 chacun trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue des Français sur cent six pieds sept pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles; et les terrains Nos 5 et 6 chacun, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue des Français sur cent cinquante-quatre pieds six et deux huitièmes de pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Seize lots de terrain situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, du carré d'ilet No 107, maintenant 1376, borné par les rues Français, Loi, Touro et Nord Dorgenois sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, le 12 juillet 1847, et déposé en l'étude de A. Duostel comme plan No 48 du livre de plans No 3 lesquels lots mesurent suivant ledit plan comme suit: Lots Nos 1 et 2 chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Touro, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 2 formant l'encoignure des rues Touro et Magistrat; lots Nos 3 et 4 chacun trente pieds, onze pouces et deux lignes et demie de face à la rue Nord Dorgenois, par cent soixante-neuf pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lots Nos 5 à 14 inclusivement chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue des Français par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 formant l'encoignure des rues Français et Magistrat et le lot No 14 formant l'encoignure des rues Français et Loi; les lots Nos 15 et 16 ont chacun trente pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Loi par cent cinquante neuf pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Section No 13 (maintenant section No 37) dans la ville No 8 de la rangée No 9 Est et Section No 4 (maintenant Section No 43) dans la ville No 8 de la rangée No 10 Est du Méridien de base contenant six cent quarante 12[100 acres, étant comme suit: Section No 13 (maintenant Section No 37) dans la paroisse de Tangipahoa et contient quatre cent quarante-huit 48,100 acres, et Section No 4 (maintenant section No 43) dans la paroisse de St-Tammany et contient cent quatre-vingt douze 89[100 acres, et ayant le certificat No 3-2, dans le bureau de Ste-Hélène en l'Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 ainsi que faire un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Chas. A. Butler avocat.
1 nov—1 8 15 22 29—déc 3

ASTHME ET CATARRHE

GUERIS par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES

Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remedes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires.

IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Toutes Pharmacies, 2 fr. la Boîte. — VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, 20, PARIS.

EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CHARETTE

PHONE MAIN 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. FERGUS C. LEE, Vice-Président. WM. P. HAUN, Secrétaire.

SUN INSURANCE COMPANY

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LTE.

SUCCURSALE.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant.

Bâtisse de la Compagnie, 308 rue Camp

19 juil—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: **"Rendre certain ou garantir."** Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons-nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

9 avril—1an—jeu dim mar

Nous Défions le Monde.

French Hygienic Company

(Compagnie Hygiénique Française)

INCORPORÉE.

Préparations Françaises de Qualité Supérieure.

The "FRENCH ROYAL CREAM" est un produit exceptionnellement fin, qui convient spécialement pour l'entretien de l'épiderme du visage. Les matieres premières qui entrent dans sa composition sont absolument de QUALITÉ SUPÉRIEURE. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne contient ni huile, ni cire, ni plomb, ni oxide de zinc, ni bismuth, ni aucun ingrédient nuisible. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne rancit jamais, elle est d'une blancheur de neige et délicieusement parfumée. Elle donne de la FRAICHEUR, du MAT et un GRAND VELOUTÉ à la peau qui, sous son influence, se transforme en un vrai satin blanc. Elle EFFACE LES RIDES et RAJEUNIT tous les visages. Pour les mains elle est sans rivale. Elle assouplit aussi les ongles et les empêche de se casser. La "FRENCH ROYAL CREAM" évite les engelures et les crevasses.

Pour les hommes cette crème est un véritable luxe après s'être rasé, car elle enlève rapidement toute irritation et maintient la peau dans un état de santé remarquable.

PRIX, PAR LARGE POT, 50 CENTS (POSTPAID).

Préparée Seulement par

The "FRENCH HYGIENIC COMPANY", P. O. Box 39

New Orleans, La.

Liste détaillée des produits spéciaux d'Hygiène et de Beauté envoyée sur demande

Faire toutes les remises à la COMPAGNIE D'HYGIÈNE FRANÇAISE (FRENCH HYGIENIC COMPANY

P. O. Box 39. New Orleans, La.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313 RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Ville d'Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je dédie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités

PHONE MAIN 4360.

William Frantz & Cie.,

Succursale 1014 rue S. Romparts En face de la Station de l'Union.

JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. **Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.**

142 RUE CARONDELET. - - - NOUVELLE-ORLEANS, LNE

30 août—4m

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District

mar jeu—

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 116 Commencé le 17 Juillet 1908

NOËLLA

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE!

XXXIV

CONFESSION!

Suite.

Le mariage de l'héritière des Restaud n'avait été en réalité que le résultat d'une convention mondaine sans aucun rapport avec les mouvements du cœur qui poussent irrésistiblement l'un vers l'autre deux êtres qui se comprennent.

Il aurait pu devenir avec le temps et des circonstances favorables une de ces unions calmes et sans flamme qui sont sans doute les plus heureuses.

Mais la terrible révélation qui devait amener une soudaine rupture était inévitable, tôt ou tard.

Et la catastrophe s'était produite.

On peut dire que Marguerite Restaud en avait souffert plus que son mari.

Retranchée dans sa solitude, retirée du monde où elle croyait n'avoir que des ennemis, ne voyant que Me Delacour, et n'osant même pas avouer à Jean Guénec qu'elle était sa mère, elle avait perdu de longues années de jeunesse, ses plus belles sans doute, dans un dégoût de sa vie qui aurait pu être si brillante et avec l'amertume de l'écrasante accusation qui pesait sur sa race.

Brusquement la nouvelle de ce duel qu'elle avait provoqué par une imprudence, dans le but d'amener un rapprochement entre elle et ce mari dont les regrets si visibles lui inspiraient non pas un regain de passion mais des mouvements de compatissante amitié, était venue la frapper en plein espoir d'un avenir meilleur.

Le deuil était sur sa maison.

L'homme dont elle portait le nom gisait étendu sur son lit, la poitrine trouée d'une balle, dans le pavillon où elle l'avait confiné vivant.

Quelques heures plus tard, il allait être emporté à sa dernière demeure.

Elle serait veuve!

Seule à son tour!

Plus rien!... plus de parents!.... un ami, un seul, Me Delacour.... un fils, que, dans sa désolation, elle aurait voulu voir près d'elle, pour la soutenir, pour lui confier ses angoisses, ses chagrins, ses inquiétudes!.....

Elle n'osait.

Ne s'était-elle pas juré à elle même de ne jamais lui révéler son origine?

Et, cependant, ce secret l'étouffait!

Plus que jamais dans sa détresse elle aurait eu besoin de son affection, de son dévouement.

Marie Anne venait de la quitter et elle hésitait à se mettre au lit, tourmentée de mille pensées dont elle ne pouvait se défaire et qui la torturaient comme un remords.

Tout à coup elle se tourna vers sa porte.

On y trappait doucement.

Elle alla ouvrir, soucieuse, se demandant qui pouvait venir chez elle à pareille heure.

C'était Jean Guénec.

Il l'avait quittée depuis quelques instants à peine.

—Ah! fit-elle, c'est toi.

—Oui, marraine.

—Tu es allé?.....

—Rue Louis-le Grand.

—Pourquoi ne restais-tu pas ici?

—Je ne pourrais pas le dire.. Une idée, une inspiration.....

—Alors?

—En arrivant, j'ai trouvé un mot que je ne comprends pas...

—De qui?

—D'un inconnu. Lisez.

La marquise prit le billet et lut:

"Je suis un inconnu pour vous, et cependant j'aurais voulu vous voir et vous parler un instant.

"Je suis allé rue Louis-le Grand et ne vous y ai pas rencontré.

"Madame la marquise d'Orville vient d'éprouver un grand malheur.

"Elle a un secret que je connais et qu'il ne m'est pas permis de vous révéler.

"Mais je puis vous dire ce que vous savez déjà, c'est qu'elle a une maternelle tendresse pour vous, que vous lui devez tout, et qu'en ce moment votre place est auprès d'elle.

"Je connais encore un autre secret.

"Je puis devenir un ami pour vous et je ne demande pas mieux que de vous aider pour le succès de vos projets.

"Je vous écris à la hâte ces quelques lignes et je ne les signe pas.

"Mais madame d'Orville pourra vous donner mon nom, si vous le lui demandez."

La marquise rendit le billet à Jean Guénec et songea:

—Je me disais que je n'ai pas d'amis, à l'exception de Me Delacour.... J'en oubliais un autre.... Lui!

Lui, c'était le voyageur qu'elle avait rencontré dans le train de Paris à Laval; c'était son compagnon de route pendant son excursion dans la Mayenne, c'était son hôte au château de Soblaines, c'était l'homme qui cherchait comme elle, mais pour d'autres motifs, la jeune disparue de la rue Louis-le Grand; c'était enfin celui qui, de l'île de Wight, lui avait expédié, le matin même, la dépêche qui, dans ses amertumes, avait glissé le baume de l'espérance.....

Elle regarda Jean Guénec dont les yeux l'interrogeaient avidement.

Quel était donc le secret dont cet inconnu lui parlait?

Ce regard avait une si vive expression de joie de le voir auprès d'elle qu'il se mit à ses pieds sur le siège bas qu'elle lui désignait de la main.

Elle semblait en proie à une émotion extraordinaire.

Un combat se livrait entre son orgueil et sa tendresse pour cet enfant qu'elle voulait à elle, tout à elle.

Déjà grâce à Me Delacour, grâce surtout à son amour pour sa voisine, Speranza, il s'était rapproché de sa protectrice, il avait oublié les perfides enseignements de M. Cotrelle, mais il restait un pas à franchir et c'était à cet autre ami si récent, mais si clairvoyant et qui avait su lire au fond de ce cœur fermé, qu'elle devait l'avertissement contenu dans ce billet mystérieux.

Ne semblait-il pas lui dire!

—Allons, du courage! Je vous l'envoie.... C'est l'heure!

Alors, elle murmura, comme si elle eût été seule dans sa chambre et se fût parlé à elle-même:

—Oui, j'ai un secret, et depuis des années je le garde avec soin, avec crainte, comme s'il devait être pour moi une cause de chagrins plus grands que tous ceux dont j'ai souffert.

—Pourquoi, marraine?

—Parce que je n'ai eu dans ma vie qu'un seul amour, qu'une affection unique, qui dominait toutes les autres et que déjà j'ai failli la perdre....

—Quand, marraine?

—Le jour où tu as quitté cette maison pour aller rue Louis le Grand vivre comme un étudiant, comme un fils de pauvre....

Il garda le silence.

Elle reprit, d'une voix douloureuse:

—Si tu me fuyais, n'était ce pas parce que tu refusais de profiter d'une fortune que son origine te rendait haïssable... parce que tu connaissais la légende qui s'attache au nom maudit que ma naissance m'a contraint de porter....

—Oh! marraine!

—Ne dis pas non! A quoi bon dissimuler? Le moment de la franchise est venu.... La mort est entrée dans cette maison.... Demain elle peut me frapper à mon tour.... Je veux que tu connaisses la vérité.... toute la vérité. Ecoute. Suppose une jeune fille riche, née avec des millions, et confiée jeune, à cause de la fin prématurée de ses parents, à la direction d'un tuteur dont l'honorabilité ne saurait être contestée par personne.

Il prononça timidement

—Me Delacour?

—Lui ou un autre, peu importe.... Supposons cette jeune fille n'ayant plus de mère pour la surveiller, environnée seulement de serviteurs sans autorité sur elle.... convoitée par des prétendants plus désireux peut-être de sa fortune que de sa personne ... et parmi eux un jeune homme fils d'un ami de son père, ayant auprès d'elle ce titre de camarade d'enfance qui donne tant de privilèges et devant lequel les portes de la maison s'ouvraient d'elles-mêmes.... Suppose encore que ce jeune homme devenu officier, prêt à partir pour la frontière, aux premiers jours de la terrible guerre de 70, ait su capter le cœur de cette jeune fille sans expérience, et de-